

Les questions et réponses suivantes portent sur la DOC 01R11-19-S004 pour SERVICES MÉCANIQUES à Lethbridge (Alberta)

QUESTION 1 :

Peut-on recourir aux services d'un technicien en réfrigération plutôt qu'à ceux d'un plombier et d'un tôlier étant donné qu'un mécanicien en réfrigération travaille sur le même type d'équipement que celui mentionné dans les documents contractuels?

RÉPONSE 1 :

Non. Les services d'un compagnon plombier qualifié et d'un compagnon tôlier qualifié sont requis.